



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

RATP

Question au Gouvernement n° 3205

Texte de la question

GRAND PARIS EXPRESS

Mme la présidente. La parole est à M. Jacques Alain Bénisti, pour le groupe Les Républicains.

M. Jacques Alain Bénisti. Madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, j'associe à ma question mon collègue Christian Jacob et l'ensemble des élus de Seine-et-Marne.

Le Grand Paris Express, réseau de transports autour de la capitale, est appelé à transformer et à simplifier la vie de millions de Franciliens. Chaque fois que le Grand Paris Express croise un RER, la loi prévoit la création d'une interconnexion et donc d'une gare. C'est le cas sur l'ensemble du réseau, sauf entre la ligne E du RER et la ligne 15 du nouveau métro à hauteur de la gare de Bry-Villiers-Champigny. En effet, à l'occasion du conseil interministériel qui abordera jeudi les arbitrages financiers et politique du Grand Paris Express, cette gare sera purement et simplement supprimée. La raison invoquée est l'absence de financement des trois kilomètres de rails supplémentaires en provenance de Seine-et-Marne.

Il est vrai que les crédits initialement prévus pour le financement de la gare ont été détournés de leur objet initial pour financer notamment la nouvelle gare Rosa Parks à Paris qui devait être initialement financée par le Syndicat des transports d'Île-de-France – STIF. Ce sont donc 1 million de Seine-et-Marnais et 500 000 Est-Valdemarnais, soit 1,5 million de Franciliens, qui ne bénéficieront pas de la correspondance avec le Grand Paris. Le paradoxe est que ces derniers ont été largement mis à contribution au plan fiscal depuis cinq ans pour ce projet.

Madame la ministre, ma question se résume à une demande vitale pour ce 1,5 million d'usagers des transports et pour tout l'Est parisien, une fois de plus délaissé par rapport à la capitale et à l'Ouest parisien, une demande qui touche au respect de la loi et à celui des engagements pris par l'ancien premier ministre. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Mme Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Monsieur le député, je vous remercie, ainsi que l'ensemble des élus de ce territoire, de vous impliquer aussi fortement dans la réalisation de cette infrastructure très importante, qui s'élève à 32 milliards d'euros.

M. Christian Jacob. Comme on paie, on voudrait savoir où va l'argent !

Mme Ségolène Royal, ministre. Le Gouvernement accorde une très grande importance à la question des interconnexions, d'une part, parce que l'efficacité du système de transport dépend, par définition, de la qualité

des correspondances et, d'autre part, parce que la desserte du territoire est directement liée à l'existence de ces connexions entre les réseaux. C'est particulièrement vrai pour la grande couronne dont les accès au Grand Paris Express se feront par les correspondances entre ce dernier et les lignes de RER et de transiliens.

La gare de Bry-Villiers-Champigny, qui vous est chère, doit assurer le lien entre la ligne 15 Sud du Grand Paris et le RER E. Cette gare présente la particularité d'être nouvelle. Elle nécessite donc des études qui seront conduites sous l'égide du STIF et par SNCF Réseau, en lien avec la Société du Grand Paris. Ces études sont bien engagées – je tiens à vous rassurer sur ce point – et sont menées en cohérence avec celles du RER E. Je ne connais donc pas les sources vous permettant d'affirmer que cette gare a été purement et simplement rayée. Au contraire, les études de ce projet devraient s'achever prochainement et, sur leur base, une concertation avec les élus et les habitants sera organisée dès le début de l'année 2016. De telles études seront poursuivies grâce au financement prévu dans le cadre du contrat de plan État-région pour les interconnexions du Grand Paris Express. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3205

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 octobre 2015](#)